

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 30 JUIN 2021**

Délibération n°

2021067

Date de convocation : 24/06/2021

Date d'affichage : 05/07/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	19
Pouvoirs	:	1
Nombre de votants	:	20

Vote : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 24 juin 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA (arrivé à 19h45).

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECart, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Laure TREMOUILLE, Nathalie HARAN, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mmes Guénaël LE CAM, Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER) & Ms Christian GARRIGUES, Philippe BIGOTEAU.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

O.J n°11 : Approbation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal Txakurrak

Rapporteur : Mme Valérie RECart, adjointe déléguée à la communication, représentante suppléante auprès du syndicat Txakurrak.

Compte tenu de la demande d'adhésion de la commune de GUICHE par délibération du conseil municipal du 20 janvier 2021, le Syndicat intercommunal Txakurrak a procédé à la modification de ses statuts dans ce sens, lors de la séance du Conseil syndical du 25 mai 2021.

Le conseil syndical du syndicat intercommunal Txakurrak ainsi réuni, a décidé :

- D'accepter l'adhésion de la commune de GUICHE,
- De modifier ainsi l'article 1^{er} de ses statuts, qui liste les noms des communes adhérentes.

Conformément à l'article 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération ainsi que les statuts modifiés ont été soumis à toutes les communes membres, pour approbation.

Invité à se prononcer,

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications apportées,

APRES en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du syndicat intercommunal Txakurrak.

Fait à Bassussarry le 30 juin 2021.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

